

LES CONTRATS D'ETUDES PROSPECTIVES

Le Conseil Régional, l'Etat, les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés), les partenaires sociaux, avec le concours de l'AGEFMA ont réalisé des CEP (Contrats d'Etudes Prospectives). L'objectif de ces CEP est de pouvoir anticiper les changements et d'éclairer leurs stratégies d'action en matière de politique de ressources humaines au service du développement des compétences et de l'emploi.

Il s'agit dans le cadre de ces études prospectives, pour chacun des secteurs retenus de :

- réaliser un état des lieux,
- dresser un panorama des évolutions auxquelles ils seront confrontés et des conséquences de ces mutations sur l'emploi et les compétences (à court, moyen, voire long terme),
- proposer un ensemble de préconisations et d'actions partagées destinées à accompagner ces évolutions.

Six secteurs ont fait l'objet de CEP :

- l'agriculture,
- le tourisme,
- le BTP,
- l'artisanat,
- les métiers de la mer,
- l'environnement et le développement durable.

Des synthèses de ces études sont disponibles sur le site du Conseil Régionale en cliquant [ici](#) et sur le site de l'AGEFMA.

Après avoir présenté le CEP agricole, le CEP Tourisme, et le CEP BTP, ce numéro sera consacré au CEP artisanat.

CEP ARTISANAT

Quelques chiffres :

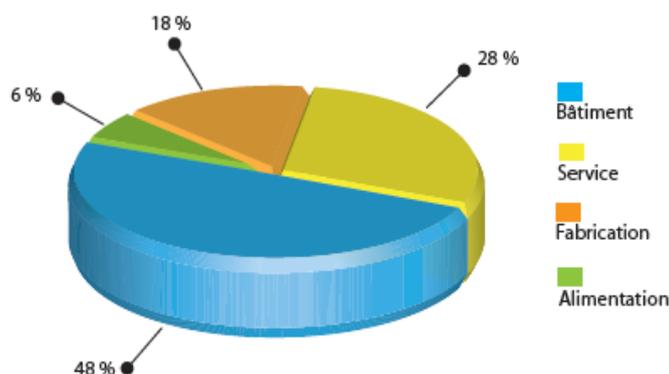
L'artisanat est un secteur clé de l'économie martiniquaise, avec 13 % des actifs occupés, et environ 10 000 entreprises.

L'artisanat rassemble plus de 500 activités différentes, réparties dans 4 secteurs d'activités :

- Bâtiment
- Services : transport, réparation, services à la personne...
- Fabrication : bois-ameublement, textile, travail des métaux
- Alimentation

La répartition sectorielle des entreprises artisanales de Martinique indique que le bâtiment et les services sont prépondérants.

Répartition des entreprises artisanales par sous-secteurs d'activités (2011)



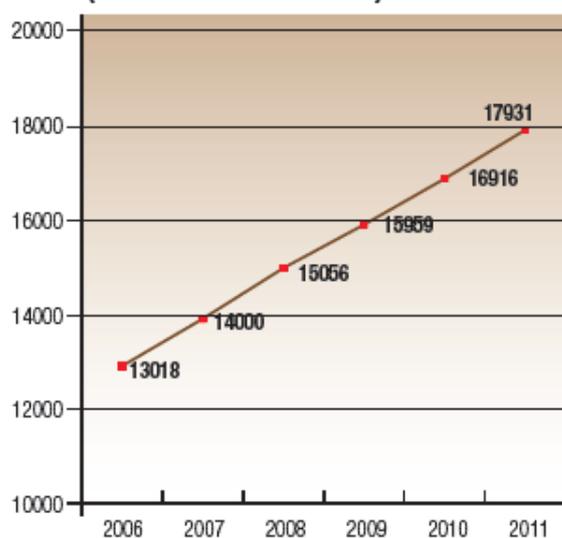
Source CMA Martinique

Les effectifs salariés et d'artisans du secteur s'élèvent à un peu moins de 18 000 en 2011, soit 13% de la population active occupée.

Au 1er janvier 2012, le secteur de l'artisanat comptait 10 119 entreprises enregistrées au Répertoire des Métiers, soit 28% du parc d'entreprises du territoire (activités marchandes et hors agriculture).

Une progression des effectifs est observée, malgré la crise, alimentée en partie par la création du statut d'auto-entrepreneur.

Evolution des effectifs (salariés et artisans) entre 2006 et 2011



Source CMA Martinique

Potentiel de développement du secteur du BTP :

Le vieillissement de la population martiniquaise (34% des Martiniquais auront 60 ans ou plus en 2030), plus important que dans les autres départements d'outre-mer, engendre des besoins nouveaux en matière d'habitat et d'équipement et de services personnels (esthétique, ambulanciers, prothèses dentaires...).

Les évolutions techniques et technologiques représentent des opportunités si elles sont accompagnées d'une mise à niveau.

Afin de bénéficier des financements et des dynamiques de développement économique impulsées sur le territoire, les organisations professionnelles doivent veiller à s'inscrire dans les priorités et les plans d'actions des collectivités (conseil régional, communautés d'agglomération), ou dans celles du Programme opérationnel 2014-2020.

Le Campus Caraïbéen des Arts permettra de constituer un pôle d'excellence et de professionnalisation dans le domaine culturel. La montée en puissance de ce pôle constitue

une opportunité pour les métiers de l'artisanat d'art, notamment la bijouterie, la restauration de meuble, la couture-mode et la photographie de mode.

Préconisations en matière de formation :

Les besoins en compétences pour anticiper les mutations concernent autant les salariés que les chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint

Des besoins en compétences managériales, commerciales, TIC et sociales (pratique de l'anglais, connaissance du patrimoine naturel et culturel martiniquais, sensibilisation aux questions environnementales) ont été identifiés pour la plupart des métiers

Les aptitudes à vendre et à améliorer les relations avec les clients deviennent également capitales.

Des compétences spécifiques sont nécessaires pour répondre à l'évolution des métiers

- Métiers de bouche : des besoins en compétences techniques et de sécurité alimentaire, mais aussi des compétences relationnelles, commerciales et managériales,
- Réparation automobile : une nécessaire augmentation des niveaux de qualification et des compétences en électronique,
- Coiffure-esthétique : un besoin de polyvalence et d'élargissement des compétences aux prestations de conseil,
- Les frigoristes doivent se former à la conduite d'études en efficacité énergétique, pour tirer parti des évolutions sur la maîtrise de l'énergie,
- Ambulanciers : des besoins en compétences sociales envers la hiérarchie et envers les clients,
- Artisans taxi : des besoins en compétences marché pour diversifier la clientèle.
- Textile-habillement : une nécessaire réorientation vers les métiers de la mode, susceptibles d'offrir des débouchés.
- Bijoutiers : des besoins en compétences spécifiques pour fabriquer des bijoux de moins grande densité en or et enrichir la dimension conception de leur activité.
- Fleuristes : des besoins de mise en place de formations pour crédibiliser ce secteur porteur en Martinique.

L'accompagnement des métiers :

Il serait pertinent d'accompagner les professions ci-dessous pour permettre le maintien et le développement de leurs activités :

- Prothésistes dentaires : il s'agit avant tout d'organiser la profession pour équilibrer les relations avec les dentistes, de façon à limiter la concurrence déloyale des prothèses importées,
- Photographes : bénéficier d'un accompagnement pour la prise en charge des formations, pour mettre à jour leurs compétences.
- Meubles et travail du bois : dans un secteur très fragilisé par la concurrence des produits importés, travailler à la diversification vers l'ébénisterie d'art.